

DÉPARTEMENT
de l'Essonne

VILLE DE MENNECY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil :

Séance du 18 MARS 19 89

En exercice :

Présents à la séance :

N°

OBJET :

L'an mil neuf cent quatre vingt , le DIX HUIT MARS
à DIX HEURES TRENTE MINUTES , les Membres composant le
Conseil Municipal de MenneCY se sont réunis au nombre
de TRENTE TROIS au lieu ordinaire de leurs séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques ROBERT, Sénateur-M
MMrs Xavier DUGOIN, André LEON, Claude GARRO, Bernard BOULEY,
Joël MONIER, Mmes Jocelyne CHABROU, Monique SAILLET, MMs Pierre
TELLIER, Jean-Claude-Gilles, Maires-Adjointes,
Mme Michelle BLIN, MMs Georges HARNOIS, Richard BACA, Julien H
Jacques REBUFFAT, Jean BIEMONT, Mme Raymonde REMY, MMs Philippe
SALVON, Paul GUILLAUMET, MMs Ariane VAUCELLE, Michelle LE MOEN
MMs Maurice NIVOT, André MURON, Gilbert FRANCO, Daniel LETERRI
MMs Rolande BOURDON, ElysaBETH DOUSSAIN, MMs Remy GONFALONE,
Georges MENETRIER, Mme Marie-France GIBAND, MMs Jacques JUAN,
Hubert DE MESMAV, Jean-Pierre BARRERE, EtaiEnt présents MM. les Conseillers Municipaux,
lesquels forment la majorité des Membres en exercice et
peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article
L. 121-11 du Code des Communes.

Absents excusés : MM.

Absents : MM.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel
nominal, il a été procédé, en conformité de l'article
L. 121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un
Secrétaire pris dans le sein du Conseil pour la présente.

M.elle Ariane VAUCELLE ayant obtenu la majorité
des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions
qu'il accepte.

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Monsieur le Maire certifie avoir fait afficher le compte-rendu de la Séance du 18 Mars 1989 à la porte de la Mairie (Article L 121-15 du Code des Communes).

CONVOCAION DE LA SEANCE DU 18 MARS 1989

Monsieur le Maire certifie avoir convoqué les Membres du Conseil Municipal, en envoyant à chacun d'eux une convocation avant la séance (articles L 122-5 - L 121-10 - L 121-11).

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques ROBERT, Sénateur-Maire, qui procède à l'appel nominal et donne lecture des résultats constatés au procès-verbal centralisateur de la Commune lors des Elections Municipales du 12 Mars 1989.

Il déclare installé :

... / ...

DÉPARTEMENT

de L'ESSONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communes de 3 500 habitants et plus

CANTON

de MENNECY

COMMUNE de MENNECY

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Les conseillers municipaux prennent rang dans l'ordre du tableau.
L'ordre du tableau est déterminé, même quand il y a des sections électorales : 1° par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal; 2° entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus; 3° et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.
Un double du tableau reste déposé dans les bureaux de la mairie, de la sous-préfecture et de la préfecture, où chacun peut en prendre communication ou copie.

(1) M = Maire.
A = Adjoint.
C.M. = Conseiller municipal.

N°	Fonctions (1)	NOM	PRÉNOMS	DATE de naissance	PROFESSION	DOMICILE	DATE de la plus récente élection	NOMBRE de suffrages obtenus
1	CM	REMY	Raymonde	21/08/1921	Infirmière	2, Rès Hautes Chatries	12/3/89	2377
2	M	ROBERT	Jean-Jacques	24/04/1924	Admn. de Ste	5, Rue de l'Arcade	12/3/89	
3	CM	BACA	Richard	02/09/1924	Agent technique	7, Rès des 4 vents	12/3/89	
4	CM	FRANCO	Gilbert	19/10/1924	Retraité	2, Rès du Petit Parc	12/3/89	
5	CM	MURON	Andrè	22/10/1925	Ingénieur	8, Rue des Cèdres	12/3/89	
6	CM	BIEMONT	Jean	26/11/1927	Mètreur	30, Rue de la République	12/3/89	
7	CM	BLIN	Michèle	20/06/1931	Mère de famille	12, Rue de l'Ormeteau	12/3/89	
8	CM	LE MOEN	Michèle	15/06/1932	Direct. Ecole	8, Rue de l'Ormeteau	12/3/89	
9	CM	HARAN	Julien	16/06/1932	Direct. Techn	11, Rue des Paquerettes	12/3/89	
10	A	SAILLET	Monique	22/12/1934	Commerçante	2, Rue du Puit Massé	12/3/89	
11	A	LEON	Andrè	11/01/1936	Dr. en médecine	22, Rue de Milly	12/3/89	
12	CM	REBUFFAT	Jacques	26/01/1939	Ingénieur	9, Rue des Mèlezes	12/3/89	
13	CM	GUILLAUMET	Paul	11/03/1939	Ouvrier d'état	5, Rue de Bel Air	12/3/89	
14	A	MONTER	Jöel	01/05/1940	Chirurg. dentis	8, Rue Canoville	12/3/89	
15	A	GILLES	Jean-Claude	14/05/1940	Notaire	10, Rue de Bel Air	12/3/89	
16	CM	LETERRIER	Daniel	19/10/1941	Assureur	3, Rue des Lièvres	12/3/89	
17	CM	HARNOIS	Georges	18/06/1942	Chef. d'entrep	80, Rue des Mères	12/3/89	
18	CM	BOURDON	Rolande	08/08/1944	Employée Admn	1, Rue de l'abreuvoir	12/3/89	
19	A	CHABROU	Jocelyne	21/03/1946	Direct. d'école	Collège Parc Villeroy	12/3/89	
20	A	TELLIER	Pierre	21/04/1946	Pharmacien	10, Av de la Garde	12/3/89	
21	A	GARRO	Claude	27/10/1946	Fonctionnaire	13, Rue des Labours	12/3/89	
22	CM	NIVOT	Maurice	28/11/1946	Garagiste	12, Rue de Milly	12/3/89	
23	A	DUGOIN	Xavier	27/03/1947	Député	10, Rue du Champoreux	12/3/89	
24	CM	SALVON	Philippe	09/04/1948	Prof. d'histoire	22, Rue Raymond de Mareuil	12/3/89	
25	A	BOULEY	Bernard	11/07/1950	Chef. d'entrep	25, Rue de la Salière	12/3/89	
26	CM	VAUCELLE	Arianne	20/01/1958	Hotesse Navig	9, Rue des Labours	12/3/89	
27	CM	JUAN	Jacques	22/06/1938	Rectifieur	3, Rue du Puit Massé	12/3/89	1506
28	CM	DOUSSAIN	Elizabeth	23/05/1945	Cons. Administr	9, Rue des Cailles	12/3/89	
29	CM	GIBAND	Marie-France	26/04/1946	Dessin. Indust	1, Rue des Cols Verts	12/3/89	
30	CM	GONFALONE	Rèmy	30/07/1951	Direct. Adj	17, Av de l'Orangerie	12/3/89	
31	CM	MENETRIER	Georges	23/12/1953	Informaticien	Chemin Butte Montvra	12/3/89	
32	CM	DE MESMAY	Hubert	20/08/1946	Cadre Financier	7, Rue des Bleuets	12/3/89	553
33	CM	BARRERE	Jean Pierre	26/03/1947	Cadre de banque	19, Rue des Framboises	12/3/89	

Madame REMY, la doyenne du Conseil Municipal, prend la Présidence de l'Assemblée.

Après une brève allocution, dans laquelle Madame REMY souhaite que tout le Conseil Municipal élu le 12 Mars, travaille dans un excellent climat d'union et de compréhension, pour répondre au mieux à l'attente des Menneçoises et des Menneçois.

Mademoiselle Ariane VAUCELLE est désignée Secrétaire de Séance (article L 121-14 du Code des Communes).

Après la lecture des articles L 122-4 - L 122-5 et L 122-8 du Code des Communes, la séance est ouverte et la Présidente invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions réglementaires.

Sont candidats à cette élection :

- . Jean-Jacques ROBERT,
- . Elisabeth DOUSSAIN,
- . Hubert de MESMAY.

Chaque Conseiller, à l'appel de son nom, remet un bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

. Bulletins trouvés dans l'urne :	33
. Bulletins Blancs :	0
. Nombre de Suffrages Exprimés :	33
. Majorité Absolue :	17

ONT OBTENU :

. Jean-Jacques ROBERT :	26 VOIX
. Elisabeth DOUSSAIN :	5 VOIX
. Hubert de MESMAY :	2 VOIX

Monsieur Jean-Jacques ROBERT obtient la majorité absolue. Il est élu Maire et, immédiatement installé, décide de procéder à la création de NEUF POSTES D'ADJOINTS, en application de l'article L 122-2 du Code des Communes, qui prévoit 30 % du nombre de Conseillers.

... / ...

CREATION DE 9 POSTES D'ADJOINTS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 122-2 du Code des Communes
qui détermine le nombre de postes d'Adjoints pour la
Commune de MENNECY,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE de créer NEUF (9) POSTES D'ADJOINTS.

ADOpte A L'UNANIMITE.



Jean-Jacques ROBERT
Sénateur-Maire.

- 5 -

ELECTION DES ADJOINTS

Il est procédé dans les mêmes formes et sous la Présidence de Jean-Jacques ROBERT élu Maire, à l'élection du 1er Adjoint.

Sont candidats à cette élection :

- . Xavier DUGOIN,
- . J.P. BARRERE.

Le dépouillement du vote donne

les résultats suivants :

. Bulletins trouvés dans l'urne :	33
. Bulletins Blancs :	5
. Suffrages Exprimés :	28
. Majorité Absolue :	15

ONT OBTENU :

. Xavier DUGOIN	26 VOIX
. J.P. BARRERE	2 VOIX.

Monsieur Xavier DUGOIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 1er ADJOINT et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 2ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . André LEON
- . Hubert DE MESMAY

Le dépouillement du vote donne les

résultats suivants :

. Bulletins trouvés dans l'urne :	33
. Bulletins Blancs :	5
. Suffrages Exprimés :	28
. Majorité Absolue :	15

ONT OBTENU :

. André LEON	26 VOIX
. Hubert DE MESMAY	2 VOIX

Monsieur André LEON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 2ème ADJOINT et il est immédiatement installé.

... / ...

ELECTION DU 3ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . Claude GARRO
- . Jean-Pierre BARRERE

résultats suivants :

Le dépouillement du vote donne les

. Bulletins trouvés dans l'urne :	33
. Bulletins Blancs :	6
. Suffrages Exprimés :	27
. Majorité Absolue :	14

ONT OBTENU :

. Claude GARRO	25 VOIX
. Jean-Pierre BARRERE	2 VOIX

Monsieur Claude GARRO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 3ème ADJOINT et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 4ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . Bernard BOULEY
- . Hubert DE MESMAY

résultats suivants :

Le dépouillement du vote donne les

. Bulletins trouvés dans l'urne :	33
. Bulletins Blancs :	4
. Suffrages Exprimés :	29
. Majorité Absolue :	15

ONT OBTENU :

. Bernard BOULEY	27 VOIX
. Hubert DE MESMAY	2 VOIX

Monsieur Bernard BOULEY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 4ème ADJOINT et il est immédiatement installé.

... / ...

- 7 -

ELECTION DU 5ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . Joël MONIER,
- . Jean-Pierre BARRERE.

résultats suivants :

Le dépouillement du vote donne les

. Bulletins trouvés dans l'urne :	33
. Bulletins Blancs :	5
. Suffrages Exprimés :	28
. Majorité Absolue :	15

ONT OBTENU :

- | | |
|-----------------------|---------|
| . Joël MONIER | 25 VOIX |
| . Jean-Pierre BARRERE | 1 VOIX |

Monsieur Joël MONIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 5ème ADJOINT et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 6ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . Jocelyne CHABROU
- . Hubert DE MESMAY.

les résultats suivants :

Le dépouillement de vote donne

. Bulletins trouvés dans l'urne :	33
. Bulletins Blancs :	7
. Suffrages Exprimés :	26
. Majorité Absolue :	14

ONT OBTENU :

- | | |
|--------------------|---------|
| . Jocelyne CHABROU | 26 VOIX |
| . Hubert DE MESMAY | 0 |

Madame Jocelyne CHABROU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 6ème ADJOINT et elle est immédiatement installée.

... / ...

ELECTION DU 7ème ADJOINT :

Sont candidats à cette élection :

- . Monique SAILLET,
- . Jean- Pierre BARRERE

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

. Bulletins trouvés dans l'urne :	33
. Bulletins Blancs :	5
. Suffrages Exprimés :	28
. Majorité Absolue :	15

ONT OBTENU :

- | | |
|-----------------------|---------|
| . Monique SAILLET : | 26 VOIX |
| . Jean-Pierre BARRERE | 2 VOIX |

Madame Monique SAILLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 7ème ADJOINT et elle est immédiatement installée.

ELECTION DU 8ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . Pierre TELLIER
- . Hubert DE MESMAV.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

. Bulletins trouvés dans l'urne :	33
. Bulletins Blancs :	5
. Suffrages Exprimés :	28
. Majorité Absolue :	15

ONT OBTENU :

- | | |
|--------------------|---------|
| . Pierre TELLIER | 25 VOIX |
| . Hubert DE MESMAV | 2 VOIX |

Monsieur Pierre TELLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 8ème ADJOINT et il est immédiatement installé.

... / ...

ELECTION DU 9ème ADJOINT

Sont candidats à cette élection :

- . Jean-Claude GILLES
- . Jean-Pierre BARRERE

Le dépouillement du vote donne les

résultats suivants :

. Bulletins trouvés dans l'urne :	33
. Bulletins Blancs :	6
. Suffrages Exprimés :	27
. Majorité Absolue :	18

ONT OBTENU :

- . Jean-Claude GILLES 25 VOIX
- . Jean-Pierre BARRERE 2 VOIX

Maître Jean-Claude GILLES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 9ème ADJOINT et il est immédiatement installé.

Monsieur Jean-Jacques ROBERT
Madame Elisabeth DOUSSAIN, Monsieur Hubert DE MESMAY, prononcent chacun une brève allocution, indiquant que tous les Elus assumeront pleinement leur rôle et participeront de manière constructive à la gestion municipale.

Monsieur le Maire lève la séance à 12 heures en rappelant la date du prochain Conseil Municipal du 23 MARS 1989 - 20h 30 - avec à l'Ordre du Jour LA DESIGNATION DES COMMISSIONS.

OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS (1)

(1) On consignera ici les observations ou les réclamations qui auraient été présentées au cours de la séance.

SIGNATURE DES MEMBRES PRÉSENTS (2) :

Le Doyen d'âge du Conseil,

Le Secrétaire,

Le Maire,

(2) Tous les Conseillers devront signer sur le registre des délibérations du Conseil municipal et sur le procès-verbal ou mention devra être faite de la cause qui les aurait empêchés de signer.



Les Membres du Conseil municipal,

Handwritten signatures in blue ink, including names such as J. Tracy, P. J. H., A. H., G. D., J. H., and others. Some signatures are accompanied by names written in smaller handwriting, such as 'Gilles' and 'Jean S'.

DÉPART
d' **ESSONNE**

ARROND
d' **EVRY**

CAN
d' **MENNECY**

COM
d' **MENNECY**

Nombre de membres
le Conseil municipal
être composé ...

Nombre de Conse
en exercice ...

Nombre de Conse
qui assistent à la sé

- 1. Jean-
- 2. Xavier
- 3. André
- 4. Claude
- 5. Bernard
- 6. Joël
- 7. Jocelyne
- 8. Monique
- 9. Pierre
- 10. Jean-
- 11. Michel
- 12. Georges
- 13. Richard
- 14. Julie
- 15. Jacques
- 16. Jean
- 17. Raymond
- 18. Philipe
- 19. Paul
- 20. Ariane
- 21. Michel
- 22. Mauri
- 23. André

(1) Indiquer si les
se sont fait ou ne
excuser.

(2) Ou adjoint ou
faisant fonctions de M

DÉPARTEMENT

ESSONNE

ARRONDISSEMENT

EVRY

CANTON

MENNECY

COMMUNE

MENNECY

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé
Nombre de Conseillers en exercice
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance

PROCÈS-VERBAL

Communes de 3 500 habitants et plus

de l'installation du Conseil municipal et de l'élection d'un Maire et d'un adjoint

NOTA. - Ce procès-verbal doit être transcrit, séance tenante, sur le registre des délibérations du Conseil municipal. Il doit, en outre, être dressé en double exemplaire dont l'un est immédiatement transmis au sous-préfet et l'autre reste déposé au Secrétariat de la Mairie.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-neuf, le dix-huit Mars, à 10h30 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de MENNECY proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 12 Mars 1989 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des communes.

Étaient présents MM. les Conseillers municipaux.

1. Jean-Jacques ROBERT	24. Gilbert FRANCO	47.
2. Xavier DUGOIN	25. Daniel LETERRIER	48.
3. André LEON	26. Rolande BOURDON	49.
4. Claude GARRO	27. Elysaabeth DOUSSAIN	50.
5. Bernard BOULEY	28. Rémy GONFALONE	51.
6. Joël MONIER	29. Georges MENETRIER	52.
7. Jocelyne CHABROU	30. Marie-France GIBAND	53.
8. Monique SAILLET	31. Jacques JUAN	54.
9. Pierre TELLIER	32. Hubert DE MESMAY	55.
10. Jean-Claude GILLES	33. Jean-Pierre BARRERE	56.
11. Michelle BLIN	34.	57.
12. Georges HARNOIS	35.	58.
13. Richard BACA	36.	59.
14. Julien HARAN	37.	60.
15. Jacques REBUFFAT	38.	61.
16. Jean BIEMONT	39.	62.
17. Raymonde REMY	40.	63.
18. Philippe SALVON	41.	64.
19. Paul GUILLAUMET	42.	65.
20. Ariane VAUCELLE	43.	66.
21. Michelle LE MOEN	44.	67.
22. Maurice NIVOT	45.	68.
23. André MURON	46.	69.

(1) Indiquer si les Conseillers absents se sont fait ou ne se sont pas fait excuser.

Absents MM. (1) _____

(2) Ou adjoint ou Conseiller municipal faisant fonctions de Maire.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. _____ Maire (2), qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer MM. _____

cf. Tableau Municipal

dans leurs fonctions de Conseillers municipaux.

M. adame Remy, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. adame Ariane Vaucelle